

# norme française

**NF ISO 12757-1****Septembre 1998**

Indice de classement : E 04-742-1

ICS : 35.260.20

## Stylos à pointe bille et recharges

### Partie 1 : Utilisation générale

E : Ball point pens and refills — Part 1 : General use

D : Kugelschreiber und Minen — Teil 1 : Allgemeiner Gebrauch

### *Norme française homologuée*

par décision du Directeur Général de l'AFNOR le 5 août 1998 pour prendre effet le 5 septembre 1998.

### *Correspondance*

Le présent document reproduit intégralement la norme internationale ISO 12757-1:1998.

### *Analyse*

Dans la série des normes relatives aux instruments de dessin et d'écriture, le présent document traite des stylos à pointe bille et recharges pour une utilisation générale, et en fixe les prescriptions et conditions d'essais.

### *Descripteurs*

**Thésaurus International Technique** : instrument d'écriture, stylo à bille, utilisation, spécification, classification, dimension, caractéristique de fonctionnement, écriture, essai, conditions d'essai, désignation, marquage.

### *Modifications*

### *Corrections*

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR), Tour Europe 92049 Paris La Défense Cedex  
Tél. : 01 42 91 55 55 — Tél. international : + 33 1 42 91 55 55



**Avant-propos national***Références aux normes françaises*

La correspondance entre les normes mentionnées à l'article «Références normatives» et les normes françaises identiques est la suivante :

ISO 105-A02	: NF EN 20105-A02 (indice de classement : G 07-010-2)
ISO 534	: NF EN 20534 (indice de classement : Q 03-016)
ISO 535	: NF EN 20535 (indice de classement : Q 03-014)
ISO 536	: NF EN ISO 536 (indice de classement : Q 03-019)
ISO 868	: NF ISO 868 (indice de classement : T 51-109)
ISO 12756	: NF ISO 12756 (indice de classement : E 04-740)

La correspondance entre la norme mentionnée à l'article «Références normatives» et la norme française de même domaine d'application mais non identique est la suivante :

ISO 554	: FD X 15-001
---------	---------------

Les normes mentionnées à l'article «Références normatives» qui n'ont pas de correspondance dans la collection des normes françaises sont les suivantes (elles peuvent être obtenues auprès de l'AFNOR) :

ISO 105-B02  
ISO 2144  
ISO 8791-4

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 12757-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 10, *Dessins techniques, définition de produits et documentation y relative*, sous-comité SC 9, *Moyens et équipements de dessin et de documentation y relative*.

L'ISO 12757 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Stylos à pointe bille et recharges*:

- *Partie 1: Utilisation générale*
- *Partie 2: Utilisation documentaire (DOC)*

L'annexe A de la présente partie de l'ISO 12757 est donnée uniquement à titre d'information.